COMMUNE DE GLAND



MODIFICATION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION



APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE Le 19 NQV. 2012

Le Syndic:

Le Secrétaire

ADOPTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL Le

Le Président :

La Secrétaire :

SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE du 2 0 NOV. 2012 au 2 0 DEC. 2012

L'attestent

Le Secrétaire :

APPROUVE PREALABLEMENT PAR LE DEPARTEMENT COMPETENT

Lausanne, le

La Cheffe de Département

MISE EN VIGUEUR LE



Document élaboré par FISCHER + MONTAVON architectes-urbanistes SA, Yverdon-les-Bains

NOVEMBRE 2012 VERSION POUR ENQUÊTE PUBLIQUE

(dont 12'558 MPGA)

Par Luc-Etienne Rossier,

Aubonne